

# FORUM INTERNATIONAL SUR LES ADOPTIONS D' ENFANTS

*Ouagadougou, les 7, 8 et 9 décembre 2009*

## COMMUNIQUE FINAL

Du 07 au 09 décembre 2009, à la salle des banquets de Ouaga 2000 au Burkina Faso, s'est tenu un forum international sur les adoptions d'enfants.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par son excellence Monsieur Tertius ZONGO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Burkina Faso ; il avait à ses côtés Madame Pascaline TAMINI, Ministre de l'Action sociale et de la Solidarité Nationale du Burkina Faso, Monsieur Jean de Dieu SOMDA, Vice-président de la Commission de la CEDEAO, Monsieur Carlo Amédéo GIOVANARDI, Sénateur, Président de la Commission italienne pour les adoptions internationales et Monsieur Dramane COMPAORE, deuxième adjoint au Maire de la commune de Ouagadougou. Etaient également présents, des présidents d'institutions, des membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique, des organisations internationales et interafricaines.

La rencontre avait pour objectif général de contribuer à assurer aux enfants vulnérables une protection. Plus spécifiquement il visait à :

- Partager les expériences dans les domaines de l'adoption d'enfants et de prise en charge des enfants vulnérables ;
- Familiariser les acteurs de l'adoption avec la convention de la Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale du 29 mai 1993 ;
- Dégager une vision commune aux pays de la sous région en matière d'adoption internationale et de placements d'enfants.

Le forum a connu la participation de 289 personnes venues de 20 pays : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Léone, Togo, Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas et Suisse.

Huit (8) exposés ont été présentés et relatifs à :

- la convention de la Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale du 29 mai 1993, son application, ses limites ;
- la convention de la Haye du 29 mai 1993 et la protection de l'enfance selon le modèle italien ;
- l'expérience des pays ayant ratifié la convention de la Haye à travers les expériences du Mali et du Burkina Faso ;
- les religions et les adoptions d'enfants ;
- la tradition, la culture et les adoptions d'enfants ;
- l'analyse des procédures d'adoption en Afrique de l'Ouest, quelles stratégies protectrices pour les enfants et les familles ?
- l'expérience de la Commission italienne en matière de coopération : principe de subsidiarité ;

- l'adoption : les défis du coté de l'enfant, du coté des parents, du coté de la construction de la famille adoptive.

Des travaux en ateliers ont également eu lieu et ont porté respectivement sur les formes de coopération et de partenariat à mettre en place pour sécuriser les enfants et les familles, et la complémentarité pouvant exister entre pays d'origine et pays d'accueil.

Aux termes des travaux en ateliers et en plénière, et à la lumière de fructueux échanges, le forum a fait les recommandations suivantes aux autorités politiques et aux présidents des communautés économiques régionales :

1. la pérennisation d'un cadre d'échanges d'expériences tel que le présent forum ;
2. la réalisation d'une étude sous régionale sur les adoptions et les placements d'enfants;
3. la poursuite de la réflexion sur la situation des enfants vivant avec le VIH/SIDA et ceux ayant un handicap lourd ou à besoins spécifiques renforcés en matière d'adoptions d'enfants ;
4. le renforcement des capacités administrative, judiciaire, opérationnelle des acteurs publics et privés en matière d'adoption d'enfants ;
5. le plaidoyer pour la ratification de la convention de la Haye par les Etats membres des espaces sous régionaux ;
6. le respect de l'éthique et la lutte contre les pratiques corruptives dans le domaine des adoptions ;
7. l'amélioration du processus d'harmonisation et/ou l'amélioration des textes nationaux avec les conventions internationales ratifiées en matière de protection des enfants ;
8. l'élaboration et/ou l'application effective des textes règlementant l'ouverture et le fonctionnement des structures d'accueil ou de garde d'enfants ;
9. la prise en charge psychologique des enfants et des familles d'accueil ;
10. le renforcement des dispositions juridiques et institutionnelles des acteurs publics et privés en matière de protection des droits de l'enfant ;
11. la réalisation d'un plaidoyer soutenu à l'endroit des autorités politiques et des partenaires techniques et financiers des pays membres des communautés économiques régionales pour le financement des projets en faveur des enfants vulnérables ;

12. l'octroi de microcrédits aux mères adolescentes et aux couples afin qu'ils acquièrent des compétences parentales en vue de prévenir les abandons d'enfants ;

13. l'organisation du retour en famille des enfants en fin de séjour dans les structures d'accueil à travers des programmes de suivi psychologique, d'appui aux activités génératrices de revenus afin de prévenir les éventuelles déviations.

Par ailleurs, les participants expriment leur profonde reconnaissance et leurs sincères remerciements au gouvernement du Burkina Faso pour l'accueil chaleureux et le succès de cette rencontre.

Expriment leur profonde gratitude aux partenaires techniques et financiers pour leur appui, en particulier la Commission italienne pour les adoptions internationales qui a soutenu la tenue du présent forum.

En outre, les participants estiment que le forum a jeté les bases d'une réflexion sur la problématique des adoptions en Afrique et souhaitent que cette réflexion se poursuive au niveau de chaque Etat par l'appropriation et la mise en œuvre de ces recommandations.

Ils témoignent également leurs gratitudes à toutes les délégations présentes et particulièrement leur gratitude à Monsieur Carlo Amédéo GIOVANARDI, Sénateur, Président de la commission italienne pour les adoptions internationales, à Mesdames :

- Maria de Lurdes VAZ, Ministre de la Femme, de la Famille, de la Cohésion Sociale et de la lutte contre la pauvreté de la Guinée Bissau ;
- Jeanne Adjoua PEUNMOND, Ministre de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales de la Côte d'Ivoire ;
- Sina MAIGA DAMBA, Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali, pour leur participation remarquable aux travaux du forum.

Ils félicitent les organisateurs pour la qualité de l'organisation du présent forum.

Fait à Ouagadougou, le 09 décembre 2009

**Le forum**